

Défis et impasses de la colonisation des années trente dans le diocèse de Rimouski

JACQUES LEMAY, professeur
Université du Québec à Rimouski

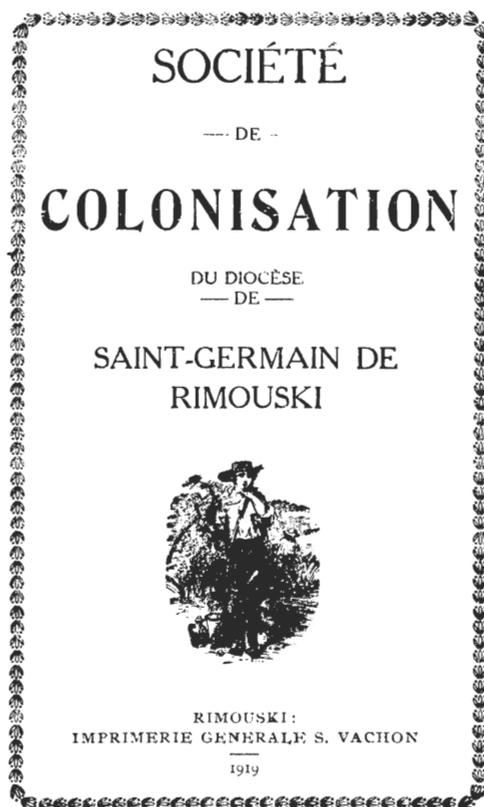
JEAN-FRANÇOIS BOUCHARD, Amqui
Conseil de Comté de Matapédia

Héritage de la "Grande dépression" des années trente, la colonisation a toujours été considérée, depuis son origine, comme un sujet fort controversé suscitant la curiosité et la discussion. Le B.A.E.Q. en a fait la personnification même du sous-développement régional, et son principal bouc émissaire. On voyait en elle la définition parfaite du concept de marginalité de l'Est du Québec, et un frein sérieux à l'éventuel aménagement de l'arrière-pays.

Pour d'autres, au contraire, ils ont salué le phénomène de colonisation comme une entreprise collective de salut public qui a porté jusqu'à ses limites



ABBÉ JEAN-BAPTISTE CARON.



l'oekoumène agricole, permettant ainsi d'aboutir à la mise en place d'un établissement rural original de plateau. Pour certains encore, celui-ci se présente un peu comme l'ancêtre de l'aménagement du territoire issu de la volonté populaire, ainsi que l'imaginait déjà Esdras Minville au moment de la crise, "comme l'un des moyens peut-être le plus efficace de tous, de préserver nos forces humaines, d'en assurer l'accroissement normal en nombre et en qualité, (...) en lui assurant la possession des ressources naturelles de son territoire." (1)

D'une façon ou d'une autre, l'expérience de la colonisation telle qu'elle s'est déroulée dans notre région à l'époque de la crise n'échappe donc pas à un jugement de valeur qui selon sa coloration l'estime tantôt digne de blâme et tantôt de louange. Ce qui importe ici, pour les fins de notre recherche, est de tenter de reconstituer le processus du phénomène de colonisation: d'y expliquer l'origine, d'y examiner également le territoire et la population engagée, les enjeux politiques et économiques et finalement, d'y retracer son déclin. Tout au long de notre enquête nous avons voulu privilégier les récits de ceux qui ont vécu l'expérience de colonisation ou, à tout le moins, qui en ont été les observateurs conscients et attentifs. Nos principales sources proviennent des témoignages de deux missionnaires-colonisateurs qui ont été les agents actifs, les animateurs principaux dirions-nous aujourd'hui, de cette expérience à la fin de la crise: les abbés Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron qui sur plus d'un plan connaissent une destinée

semblable. En effet, tous deux sont nés en milieu rural, le premier est né à l'Isle-Verte en 1904, le second à Val-Brillant en 1908. Tous deux possèdent une formation d'agronome. Ils sont enseignants et également militants actifs comme aumôniers de l'U.C.C. afin "d'étudier avec les cultivateurs leurs problèmes et chercher des solutions" comme le dira l'abbé Caron.

L'essentiel de notre documentation concernant l'abbé Léon Beaulieu provient des textes qu'il a publiés pour la revue le Centre Saint-Germain, organe officiel du diocèse de Rimouski, pour lequel il fut un collaborateur assidu de 1940 à 1955.

Concernant l'abbé Jean-Baptiste Caron, les renseignements proviennent d'une série d'entrevues réalisées par Gabriel Auclair en octobre 1977, transcrites plus tard, et finalement déposées actuellement au bureau des archives régionales de l'Université du Québec à Rimouski.

En racontant leur expérience de la colonisation, c'est un peu toute une époque qui passe aux aveux. Nos témoins, nous le croyons, ont saisi la dimension sociale de ce phénomène, en ont examiné l'évolution et les perspectives. En plus de nous faire retrouver le fil de cette histoire perdue de nos colonies, c'est peut-être encore ce qu'il y a de plus intéressant, leurs récits inspirent la sympathie par la chaleur de leur générosité et leur évidente sincérité.

Mais avant de s'engager plus avant dans l'analyse de ces témoignages il est essentiel de replacer d'une façon bien sommaire l'expérience de la colonisation dans le contexte historique de l'époque dominée par la "Grande dépression" des années trente.

Contexte général des années trente et origine de la colonisation

Par son ampleur, par sa gravité aussi, par l'impression qu'elle laissera à travers les souvenirs des contemporains, la "Dépression" s'évade hors des frontières de l'histoire d'un lieu et d'un temps. Prenant rapidement des allures de catastrophe aux niveaux national et international, notre région ne pouvait ne pas être affectée par les forces de désagrégation qui touchaient tout particulièrement les milieux industriels de production: faillites, ralentissement ou arrêt de la production industrielle, déclin du commerce se traduisirent par une diminution du nombre d'heures de travail accompagnée d'une baisse des salaires et surtout par des licenciements en masse de personnel.

En milieu rural, la crise devait provoquer l'effondrement du revenu des agriculteurs par la chute générale des prix. L'éditorialiste du Progrès du Golfe de Rimouski note le 9 octobre 1931 que la situation était



ABBÉ LÉON BEAULIEU.

rendue désastreuse pour l'agriculteur de la région: le prix du boeuf se payait alors 0,02\$ la livre, celui du porc dégringolait de 0,045\$ et finalement, la principale denrée d'exportation, la pomme de terre, perdait 46% de sa valeur en comparaison avec la récolte précédente.

Sur le plan régional, on pouvait constater aussi que les sociétés coopératives alors naissantes enregistraient déficits sur déficits et que dans cette conjoncture, le cultivateur moyen était en train de "manger" tout son capital, d'ailleurs fort hypothéqué par toutes sortes de dettes contractées en vue de moderniser son équipement lors de la période de prospérité.

Sans compter que pour le cultivateur de notre région, la forêt avait toujours fait partie intégrante de ses activités; le travail dans les chantiers pour une compagnie forestière ou la coupe du bois sur les lots de ferme devait lui procurer le revenu nécessaire au bien-être très relatif de sa famille. Mais une fois la récession américaine éclatée, on voit les grandes compagnies forestières rapidement au bord de la faillite. C'est le cas de l'Abitibi Paper, mais plus près de nous,

c'est le cas de la Brown Corporation et de la séculaire maison Price qui frôle la banqueroute en 1934. Si quelques grandes compagnies résistent à ce courant on peut toutefois observer qu'il y a une diminution dramatique des prix moyens accordés au bois à pâte et au bois d'oeuvre qui est de l'ordre de 60% entre 1929 et 1934. (2) Pour les cultivateurs de la région, les chantiers sont compromis et la vente de leur production se fait à rabais.

Dans ce contexte, la colonisation se présente comme une volonté obstinée de la part de la population de refuser le chaos, et un désir de s'appropriier un coin de pays pour mettre en valeur ses ressources. L'abbé Léon Beaulieu donne à la colonisation son sens plein:

"Le mot colonisation ne veut pas dire simplement l'ouverture de paroisses nouvelles en plein bois ou en pleine forêt, mais bien mettre en exploitation toutes les ressources naturelles: forêt, mines, pêche, agriculture, métier, artisanat, industrie, commerce, transport et leur utilisation pour l'établissement de la population." (3)

Bien différente des programmes gouvernementaux de secours directs et de travaux publics qui n'étaient que des mesures temporaires afin de faire franchir une mauvaise passe à une population donnée, la colonisation se présentait alors comme une mesure permanente, un projet de développement à long terme capable d'éveiller le dynamisme régional. C'était en définitive poser le problème d'un nouvel aménagement rural auquel devait participer la population tant au niveau de la gestion qu'à celui de l'exploitation des ressources naturelles.

Pour réussir ici, comme ailleurs au Québec soit en Abitibi ou encore au Lac Saint-Jean, la colonisation devait, semble-t-il, réunir un ensemble de facteurs de base positifs capables de rendre l'opération possible. D'abord, elle devait pouvoir disposer d'un territoire d'accueil assez considérable, capable de faire vivre les groupes de familles fort prolifiques de l'époque. D'autre part, il fallait y retrouver une volonté régionale décidée à appliquer un programme d'action propre à consolider les espérances collectives de toute une population: un programme d'action qui ne manquait pas de références aux tendances lourdes de la société, à sa mémoire collective, à ses racines et à ses valeurs. Finalement, cette action débouchait sur une certaine contestation ou en tous cas sur une remise en cause constante du processus de développement qui avait jusqu'alors présidé aux destinées économiques régionales. Ce sont là, les principales questions qu'il s'agit de vérifier.

Le territoire de la colonisation

Comme sur le pourtour de la cuvette du Lac Saint-Jean par exemple ou encore dans la plaine quasi-désertique de l'Abitibi, notre région possédait-elle vraiment en 1930, un territoire disponible pour accueillir un mouvement de colonisation? En apparence oui, l'arrière-pays était à ce moment-là pratiquement vide, seule une mince bande de peuplement fort discontinu se maintenait avec peine à quelques kilomètres des vieilles paroisses riveraines.

En réalité la situation était tout autre. Depuis le début du siècle, la plus grande partie du territoire de



CONSTITUTION ET REGLEMENTS

Cette société sera connue et désignée sous le nom de "Société de Colonisation du diocèse de Saint-Germain de Rimouski".

SIEGE DES AFFAIRES

Le siège des affaires sera dans la ville de Rimouski.

BUT

Cette société est formée dans le but de promouvoir, d'aider et d'encourager de toutes façons la colonisation des comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Bonaventure et Gaspé. Elle entend se conformer aux "Statuts des sociétés de colonisation dans certains endroits de la Province". (S. R. P. Q. 1909, G. V. Sect. VI, art. 2073 et suivants).

— 24 —

GROUPES

Pour atteindre plus facilement le but de la société et pourvoir à son bon fonctionnement en distribuant le travail, le diocèse sera divisé en treize sections ou groupes de paroisses comme suit :

1er groupe.—Les paroisses du comté de Témiscouata situées sur le parcours du chemin de fer Intercolonial et de plus Ste-Françoise, St-Jean de Dieu, St-Cyprien, St-Clément, St-Paul, St-Épiphane, N.-D. de l'Isle-Verte et St-Modeste.

2ème groupe.—Le reste du comté de Témiscouata.

3ème groupe.—Les paroisses de St-Mathieu, St-Simon, St-Fabien, le Bic, St-Valérien, Sacré-Coeur.

4ème groupe.—La Ville de Rimouski.

5ème groupe.—Le reste du comté de Rimouski.

6ème groupe.—Les paroisses de Ste-Angèle, St-Joseph de Lepage, Mont-Joli, St-Octave, St-Rémi de Price, Ste-Flavie.

7ème groupe.—Les paroisses de Padoue, St-Damase, Sandy-Bay, Rivière-

— 25 —

Blanche, St-Léandre, St-Luc, et les autres paroisses du comté de Matane sur le littoral.

8ème groupe.—Les paroisses de Saint-Moise, Sayabec, Val-Brillant, et le reste de la Vallée de la Matapédia, jusqu'à St-Laurent inclusivement.

9ème groupe.—De Saint-Laurent de Matapédia exclusivement jusqu'à Saint-Jules inclusivement.

10ème groupe.—De New-Richmond à l'Anse aux Gascons inclusivement.

11ème groupe.—De New-Port à Douglstown inclusivement.

12ème groupe.—De Gaspé à Saint-Maurice inclusivement.

13ème groupe.—De Cloridorme à Cap-Chat inclusivement.

RECRUTEMENT DES MEMBRES

La société recrutera des membres dans toutes les paroisses ou missions du diocèse où elle aura un agent recruteur. Dans les paroisses où M. le curé pourra s'en occuper, c'est lui-même ou M. son vicaire qui recrutera les membres.

l'arrière-pays avait été généreusement concédée par le gouvernement à cinq grandes compagnies forestières qui se partageaient à leur guise le domaine boisé de nos comtés régionaux. La Fraser Company Ltd d'Edmundston, Nouveau-Brunswick, et sa filiale la Restigouche Company Ltd de Campbellton, Nouveau-Brunswick, conservaient sous leurs mains une grande partie des forêts de la Matapédia et du Témiscouata. La Brown Corporation du Maine contrôlait une bonne partie de l'arrière-pays de Rivière-du-Loup à Saint-Fabien. L'International Paper Company et ses filiales étaient fortement présentes sur le territoire matanais et dans le Témiscouata, tandis que la puissante compagnie Price détenait presque tout le restant de l'arrière-pays de Rimouski, possédant de vastes zones dans la Métis sans compter la seigneurie de Matapédia. La domination de ces compagnies forestières sur l'espace régional était totale. Jamais dans l'histoire du Bas Saint-Laurent le terme de région-ressources ne pouvait mieux convenir à notre territoire.

Bien sûr qu'on pouvait retrouver dans nos régions des scieries d'une certaine envergure, d'ailleurs propriétés des grandes compagnies forestières comme celles par exemple de Rimouski, Price, Matane et Cabano mais, ce qui est important à signaler, c'est que la plus grande partie de nos ressources forestières sortait presque à l'état brut pour alimenter les pulperies de l'extérieur du territoire: celles du Nouveau-Brunswick, d'Edmundston ou de Campbellton, ou celles de la région trifluvienne ou du Saguenay, lorsque ce n'était pas celles du Maine.

L'accaparement de l'espace régional par ces grandes compagnies forestières sera dénoncé dans les termes les plus explicites par Albert Rioux, cultivateur de Sayabec, président alors de l'U.C.C.

"L'État ne peut plus entreprendre un mouvement de colonisation de quelque envergure sans se heurter, dans tous les coins de la province à des seigneuries ou à des réserves forestières concédées à des compagnies. Près de la moitié de la province n'appartient plus aux fils des pionniers du pays. L'intérêt général doit passer avant celui de quelques spéculateurs. Il demande qu'on fasse rentrer dans le domaine public ces seigneuries ou réserves qui arrêtent le développement de la colonisation." (4)

L'abbé Jean-Baptiste Caron parlait de "Mur de Berlin" pour décrire les rapports qu'il avait avec les compagnies forestières afin d'obtenir quelques parcelles pour la colonisation.

"Les relations ont toujours été plutôt tendues entre les compagnies et le gouvernement puis aussi les sociétés de colonisation parce qu'on pouvait pas nous autres faire autrement que d'enlever du territoire et du territoire boisé aux compagnies forestières. Naturellement ce qui arrivait, bien c'était que les compagnies essayaient de couper le plus de bois possible avant de concéder ces territoires-là." (5)

L'enquête gouvernementale poursuivie au cours des années '38-40 nous confirme par plusieurs exemples cette pratique des compagnies devenue courante.

Il apparaît donc hors de tout doute que le premier défi des promoteurs de la colonisation était d'abord la conquête du territoire jalousement protégé

— 26 —

Pour devenir membre de la société, il suffira d'en faire la demande au curé de sa paroisse ou à l'agent recruteur et de verser chaque année, le premier juillet, une contribution d'au moins une piastre. Le ou avant le quinzième jour de juillet, les curés ou les agents recruteurs feront parvenir au Secrétaire-Trésorier la liste des membres de leurs paroisses avec les contributions d'iceux.

DEVOIRS DES MEMBRES

Le premier devoir des membres est de montrer beaucoup de dévouement à la cause de la colonisation sous la forme tangible de leur contribution. Ils doivent chaque année assister à la réunion convoquée par le curé ou l'agent recruteur pour choisir des délégués-électeurs. Ils chargeront ces délégués-électeurs de présenter aux directeurs les besoins les plus urgents de leur localité.

ELECTION DES DELEGUES-ELECTEURS

Dans chaque paroisse, excepté dans la ville de Rimouski, un délégué-électeur sera choisi par les membres de la so-

— 27 —

ciété, réunis en assemblée, convoquée par le curé ou l'agent recruteur, au cours du mois d'août chaque année. Chaque délégué-électeur aura droit à autant de vote qu'il représente de vingt membres ou fraction de vingt membres.

DEVOIRS DES DELEGUES-ELECTEURS

Les délégués-électeurs devront s'assembler, chaque année, au mois de septembre dans une des paroisses de leur groupe pour élire le directeur de ce groupe. Dans la ville de Rimouski, les membres nommeront eux-mêmes trois directeurs. Tous les délégués-électeurs auront en outre le devoir de se tenir en communication avec ce directeur pour lui faire connaître les besoins de leur canton respectif et répondre à toutes ses demandes de renseignements.

ELECTION DES DIRECTEURS

Les directeurs seront au nombre de quinze: Pour chacun des groupes ruraux, un directeur élu par les délégués-électeurs; pour la ville de Rimouski, trois directeurs élus par les membres.

— 28 —

DEVOIRS DES DIRECTEURS

Les directeurs devront s'assembler dans la ville de Rimouski, le deuxième jeudi d'octobre, chaque année pour faire le choix du conseil exécutif et élaborer le programme des opérations de l'année. Les directeurs seuls sont éligibles à la charge de membres du conseil exécutif. Ils devront s'assembler encore chaque fois qu'ils seront convoqués par le secrétaire pour la discussion des affaires importantes. Avec l'aide des délégués-électeurs, les directeurs devront se renseigner sur les besoins de chacune des paroisses de leur groupe afin d'être en état de donner au secrétaire tous les renseignements qu'il jugera à propos de leur demander.

CONSTITUTION DU CONSEIL EXECUTIF

Le conseil exécutif sera composé d'un président, d'un vice-président, de quatre autres officiers choisis par les directeurs et d'un secrétaire qui sera un prêtre missionnaire-colonisateur désigné par l'Ordinaire. Les membres du conseil exécutif resteront en fonction jusqu'à une élec-

par les concessions des compagnies forestières. L'abbé Léon Beaulieu quant à lui démontre comment

"Un plan de colonisation unique et uniforme, c'est tout ce qu'on a pu trouver comme aide de la part de l'État à ceux qui voulaient agrandir la civilisation sur un sol dont la plus grande partie des ressources forestières appartient à des étrangers, à qui on permet de tout raser avant l'arrivée du colon (...) Et si vous savez pourquoi des compagnies de ce genre sont installées dans une région comme celle-ci vous pouvez — ou plutôt vous ne pouvez pas — imaginer combien de millions de pieds de bois sortent chaque année de la région et au profit de qui? (...) Les coupes sont abusives parce qu'imposées par un bureau de direction installé à l'étranger et plus intéressé aux gros dividendes qu'à l'avenir économique de la région, il arrive que de gros messieurs digèrent notre bien public, laissant à nos gens la besogne que vous savez". (6)

Déjà à l'époque qui nous occupe, Esdras Mainville notait que la Matapédia était aux neuf dixièmes vidée de son bois et même que "tout le bas du fleuve était dans une situation assez semblable". (7) Le témoin savait de qui il parlait puisqu'il était responsable d'une vaste enquête socio-économique qui couvrirait toute notre région. C'est sur ce fond de décor que devait de toute façon se profiler le mouvement de colonisation.

La population

Qui sont les gens qu'on affublera de la dénomination de colons? L'abbé Caron nous trace sommairement le portrait de ces gens qui semblent avoir été les premières victimes de la "Crise":

Ce sont des familles dépossédées de leurs terres ou de leurs fermes, des fils de cultivateurs mariés mais sans établissement, des fils de cultivateurs qui ne peuvent obtenir de l'aide ou encore des fils qui peuvent en recevoir mais en quantité plutôt limitée. Nos villes, elles regorgent de célibataires venus de campagnes, de jeunes couples qui ont quitté les fermes parce que sans ressource, d'anciens cultivateurs vivant pour le plus grand nombre de charité publique." (8)

À cette population originaire d'ailleurs du milieu agricole, le programme de colonisation offrait une possibilité de s'établir de façon permanente tout en se réinsérant dans son milieu d'origine avec l'aide de l'État. Il est intéressant ici de constater qu'avec le courant de colonisation apparaît pour la première fois une intervention structurée de l'État en faveur du monde rural. Celui-ci peut dorénavant bénéficier de subventions diverses et de primes, comme pour le transport. Aux allocations de contrats de travail sur les routes de colonisation s'ajoutent des primes de construction, d'établissement, de défrichement et de labour, en plus des distributions gratuites de semences et de vivres. À ce chapitre, les diverses politiques de colonisation du gouvernement fortement stimulées par les organismes du milieu ont certainement contribué à l'augmentation importante des fermes agricoles que l'on constate entre 1931 et 1941 dans nos comtés régionaux, augmentation qui tourne autour de 50% et qui est encore plus accusée dans Rimouski avec 63.4%. (9)

Sont-ils nombreux les aspirants-colons? L'abbé Caron mentionne qu'ils sont en moyenne deux mille

— 29 —

tion subséquente. Il n'est pas nécessaire que le secrétaire soit choisi parmi les directeurs.

MISSION DU CONSEIL EXECUTIF

L'exécutif aura pour mission de faire exécuter le programme arrêté à l'assemblée des directeurs. Ses membres s'assembleront régulièrement le deuxième jeudi des mois de novembre, janvier, mars, mai, juillet et de septembre et de plus chaque fois qu'ils seront convoqués par le secrétaire pour la discussion des affaires importantes.

Les résolutions du conseil exécutif seront consignées dans un registre ad hoc qui fera partie des archives de la société. Quatre directeurs présents feront quorum. Un membre du conseil exécutif absent d'une manière permanente sera remplacé par ce même conseil.

SECRETARE

Le secrétaire sera gardien des archives de la société. Il sera responsable à la société des fonds de toute provenance quelconque; il tiendra les comptes de la

— 30 —

société, en fera reddition à l'assemblée générale des directeurs chaque année, l'année fiscale finissant le trente septembre. Il devra renseigner l'exécutif sur l'état financier de la société à chaque réunion.

Le secrétaire devra s'occuper de nommer des agents recruteurs pour les paroisses où M. le curé ne pourra pas faire le recrutement par lui-même ou par M. son vicaire, il devra donner un avis de dix jours aux délégués-électeurs, fixant le lieu et la date de leur réunion pour le choix des directeurs. Il pourra également convoquer les directeurs soit pour l'élection de l'exécutif, soit pour toute raison grave au jugement de l'exécutif. Il rédigera les procès-verbaux des assemblées des directeurs ou du conseil exécutif, se procurera tous les renseignements de nature à aider la colonisation en visitant personnellement les centres de colonisation ou en les recevant des directeurs locaux.

ELECTION DES DELEGUES-ELECTEURS

Au cours du mois d'août chaque année, à une date choisie par M. le curé

— 31 —

de chaque paroisse ou par l'agent recruteur, à la suite d'un avis donné dans l'église ou à la porte de l'église, les membres de la société s'assembleront sous la présidence du curé ou de son vicaire, et à leur défaut de l'agent recruteur, pour choisir le délégué-électeur, conformément à la présente constitution. Au cas de partage égal des votes, le président qui est éligible, aura voix prépondérante.

ELECTION DES DIRECTEURS

Au mois de septembre, les délégués-électeurs, après un avis de dix jours, donné par le secrétaire, s'assembleront en un lieu et à une date fixés dans l'avis, pour choisir le directeur du groupe. Cette réunion sera de droit présidée par le délégué de l'endroit où se tiendra telle assemblée. Le président adressera au secrétaire procès-verbal de cette assemblée.

ELECTION DU CONSEIL EXECUTIF

Le deuxième jeudi d'octobre les directeurs se réuniront au siège social de la société pour procéder à la formation du conseil exécutif. La réunion sera pré-

par année à vouloir se prévaloir de ces subventions: "si on s'arrête à réfléchir un peu, deux mille demandes de lots quand on sait qu'une paroisse peut en contenir généralement deux cents au maximum, c'est une grosse paroisse, si elle peut contenir deux cents terres en cultures, eh bien ça voudrait dire ça l'ouverture de dix paroisses dans un an." (10)

Ce qui fait le succès de cette entreprise de colonisation c'est également le type d'aménagement qu'on a su choisir, soit celui de l'établissement de **proche en proche**. La formule semble avoir été bien accueillie par la population en place. On ne l'a pas considérée comme un plan de déménagement ou de déracinement vers une région perdue. La plupart des gens qui étaient ou qui avaient été des agriculteurs connaissaient bien les activités rurales, tant agricoles que forestières. En dépit de la conjoncture économique difficile, ces gens ont été capables, en s'appuyant sur les liens de solidarité qui existaient entre eux à l'extérieur de la grande famille, des unités de voisinage et des cadres paroissiaux, d'organiser des centres nouveaux de vie.

"Notre manière de faire de la colonisation comportait d'abord la caractéristique suivante: on faisait de la colonisation, de l'ouverture de paroisses, de proche en proche, alors par conséquent à la suite l'une de l'autre pour ce qui est des paroisses. De sorte que c'étaient pas des gens qui vivaient isolés. Au contraire c'étaient des gens qui avaient un réseau routier par exemple qui débouchait sur les vieilles paroisses. Ils trouvaient l'avantage à cela dans le fait qu'ils se trouvaient à être établis proche des leurs." (11)

— 32 —

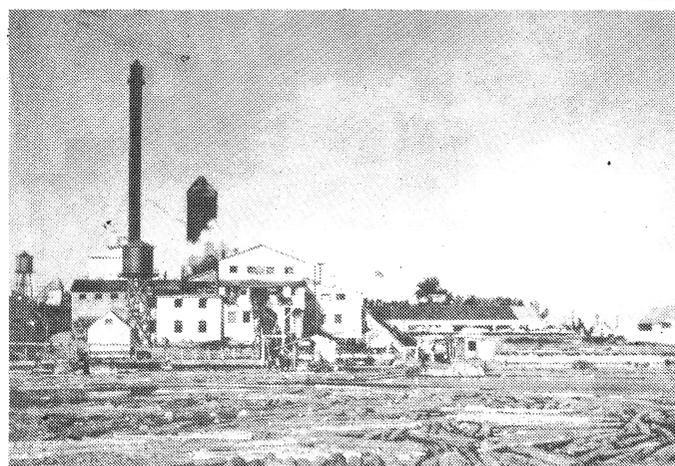
sidée par le président de la société et le secrétaire de la société agira comme secrétaire de l'assemblée.

Les hommes politiques, c'est-à-dire les députés, les candidats, et les chefs de partis ne seront pas éligibles à la charge de directeur.

Ils pourront cependant être membres actifs et même présidents honoraires.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DE LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI, 1919.



LES INSTALLATIONS DE LA COMPAGNIE PRICE BROTHERS À RIMOUSKI. Tirée de La forêt québécoise, novembre 1944.

C'est dans cet esprit communautaire que s'opère la prise de possession du sol. Les départs de colons se font par petits groupes d'une même paroisse sous la conduite d'un missionnaire-colonisateur. Au point d'arrivée, les terres ne sont concédées qu'aux membres des collectivités en cours de constitution; la communauté paroissiale, rouage essentiel de la vie sociale est organisée le plus rapidement possible. De même, les premières tâches de construction et de défrichage sont accomplies collectivement. En même temps que la paroisse prend forme, naissent les institutions syndicales et coopératives. Comme le notera plus tard l'abbé Léon Beaulieu, que c'est dans ces nouveaux centres que se développent avec le plus de rapidité et de vigueur les caisses populaires et les cercles de l'U.C.C. qui permettent "d'étudier et de travailler ensemble pour choisir certaines cultures qui réussissent le mieux dans notre région ou les meilleures méthodes d'élevage". (12)

Peu de place pour les isolés ou les individualistes dans ce système. Émile Benoist, dans un article sur la colonisation, remarquera lors d'une visite sur le terrain à Saint-Marcellin que c'est l'expérience de colonisation coopérative qui se pratique le plus largement et qui rapporte le plus de succès.

"Huit colons de la vieille paroisse de Saint-Anaclet, dont trois frères, ont pris des lots voisins. Les huit ont d'abord construit une maison pour le groupe et le plus vieux s'est vu confier les fonctions de cuisinier. Le défrichage des huit lots s'est fait en même temps, et bien plus vite que ne l'avaient espéré les plus intéressés. L'un des membres de cette colonie, commencée à l'automne de 1931, pouvait amener sa famille sur son lot dès l'automne 1932. "Je ne pensais jamais de monter si vite" nous dit-il... Tous les colons de ce groupe de huit sont maintenant établis sur leurs lots." (13)

Ce type de colonisation, d'inspiration coopérative et communautaire, n'était pas seulement partagé par

les colons dont la situation précaire le rendait nécessaire, mais également il était partagé et encouragé par les responsables du principal organisme de colonisation soit la Société de Colonisation du diocèse de Rimouski. "La Société au moyen de contributions, aumônes, secours directs, bois récolté dans les défrichements, octrois, primes, pourvoira à la nourriture des hommes". (14) On constate également ce même souci d'une colonisation de type coopératif dans les plans provinciaux Vautrin et plus tard Rogers-Auger, lorsqu'on analyse les chapitres concernant les avantages retirés pour les colons par groupes.

Comme dans toute entreprise collective, les idéaux élevés ne manquent pas de soutenir et de se mêler à cet effort de conquête du sol. Le maintien et le progrès des vertus rurales de la race par l'établissement de nouvelles paroisses est un objectif important aux yeux des promoteurs de la colonisation. Léon Beaulieu, héritier de la pensée séculaire qui depuis Arthur Buies voit dans la colonisation le moyen par excellence de conserver la santé physique, intellectuelle et morale de la race, croit même que la colonisation sera "le seul levier de la survivance, du maintien et du progrès de notre civilisation française et catholique en Amérique". (15)

C'est bien par elle en effet, nous expliquera l'abbé Beaulieu, que l'on assurera le mieux la sécurité de la plupart des familles de la région. Dédaignant l'attrait frelaté et corrompue du confort urbain et de l'état de salarié, une partie de la population continuera, selon lui, à trouver dans la dure conquête des terres neuves une occasion de développer ses vertus de ténacité, de sobriété, d'initiative et de conscience familiale. Ainsi seulement le colon pourra-t-il assurer l'indépendance économique de sa famille et la mettre à l'abri des aléas de la conjoncture.

On pourrait ici entasser des douzaines de textes qui illustrent des considérations semblables. Même si l'expérience de la colonisation s'est chargée d'une signification psychologique et sociale, et de thèmes à forte odeur symbolique et même mythique, nous pensons qu'il serait une erreur de la réduire à un processus de téléguidage idéologique qui commanderait tous les comportements de la collectivité. Au contraire, il faut tenir compte davantage de l'intervention des individus et des groupes sociaux avec leurs préoccupations et leurs soucis économiques, dans une période fortement troublée qu'est l'époque de la crise économique. Examinons les principales difficultés dans lesquelles se développe l'expérience de colonisation dans notre région.

Les difficultés de la colonisation:

La lutte contre les monopoles des compagnies forestières

Il apparaît hors de doute que la barrière des concessions forestières et le barrage de lois qui les pro-

tégeaient ont constitué le plus grand obstacle à l'établissement des colons. L'abbé Jean-Baptiste Caron expliquera "la difficulté qu'on avait à obtenir les lots pour pouvoir remplir les cadres d'une paroisse. Le gouvernement arrachait ça vous savez j'oserais dire miette à miette, graine à graine des compagnies forestières pour nous passer ça puis nous permettre de faire des établissements". (16) Donc, l'établissement d'une nouvelle colonie n'allait pas de soi même lorsqu'il s'agissait comme dans le cas précédent de compléter une paroisse déjà existante.

La chose a été plus ardue, lorsqu'il a fallu ouvrir la vingtaine de paroisses nouvelles en pleine forêt dans le diocèse de Rimouski.

"La difficulté d'abord pour nous autres, c'était pas tant de se trouver des colons parce que des colons y en avait en quantité, que d'avoir des terres. (...) Pour avoir des terres, il fallait que le gouvernement les enlève aux compagnies forestières. Alors c'était toujours la lutte avec les compagnies forestières intéressées, voyez-vous! Ben, alors dès qu'une région (...) ou un petit territoire nous était acquis, bien c'était généralement très facile de le remplir, de trouver quelqu'un pour occuper des lots." (17)

À cette époque, l'intérêt des puissantes compagnies est de conserver le plus longtemps possible, dans les régions où elles sont installées, le monopole de l'exploitation forestière et des autres activités économiques qui y sont reliées de près ou de loin: la venue de colons tend à briser ce monopole et à réduire les chances de profit qui en découlent. Sans doute ces compagnies leur offrent-elles du travail mais, à l'égard de la force de travail, le colon représente précisément pour elles, comme le dit Caron "un travailleur à bon marché" qui peut être exploité à volonté. Sans doute aussi les grandes exploitations forestières procurent-elles un marché au colon qui veut vendre sa production agricole: mais encore ici seules acheteuses, les compagnies sont à même de fixer et d'imposer leurs prix.

C'est dans ce contexte que l'abbé Caron nous fait remarquer qu'en 1932 la compagnie de Restigouche, filiale de la Fraser, rafle des milliers de cordes de bois (plus de 12 000) dans la vallée de la Matapédia au ridicule prix de 4,50\$ la corde, "bois placé (...) dans les wagons de chemin de fer. Quatre dollars et cinquante la corde. Oui! Naturellement c'est un prix excessivement bas... En 1929-39, alors les gens veulent vivre, ils attrapent ce qu'ils peuvent..." (18) En procédant de la sorte, cette compagnie forestière récupérait tout le bois. Quelle aubaine! Sans ouvrir un seul camp de bûcherons, ni verser de salaires déjà si médiocres.

Sans compter que l'exploitation effrénée de la forêt par les grandes compagnies cause des dommages à la propriété publique et privée. Une fois cette dilapidation de la forêt complétée, qu'en sera-t-il de l'avenir de la population? C'est la question que se po-

SUP 1-7-1933
L'ÉCLAIR
WILFRID
2124

LE SOLEIL

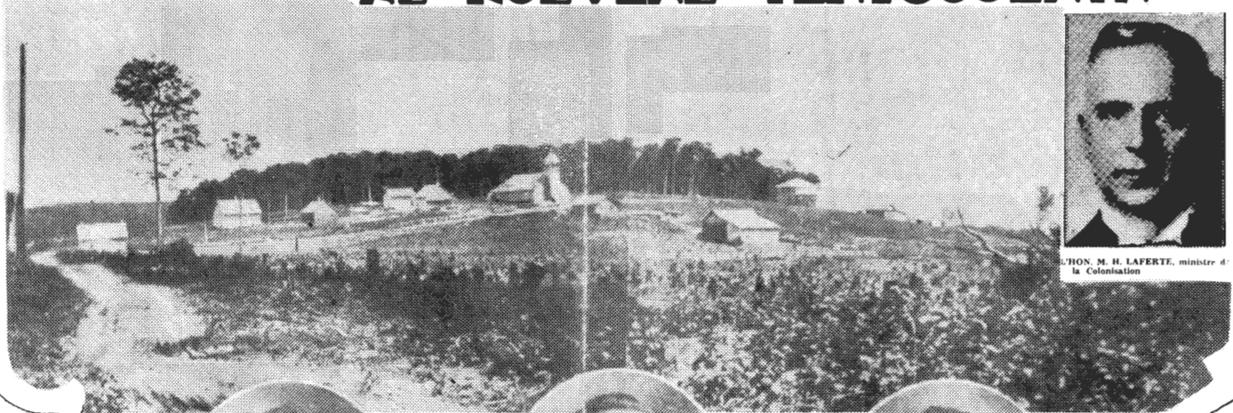
Automobile--
Radio-- Théâtre--
Page féminine--
L'agriculture--

52e ANNEE—No 251

QUEBEC, SAMEDI 21 OCTOBRE 1933

EDITION QUOTIDIENNE — PRIX : DEUX CENTIMS

LES REGIONS DE COLONISATION AU NOUVEAU-TEMISCOUATA



M. H. LAFERTE, ministre de la Colonisation

VUE PANORAMIQUE DU VILLAGE DE BIENCOURT.



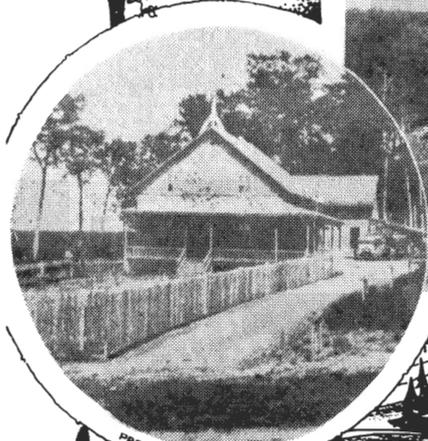
M. R. BEAULIEU
CURE LAC DES AIGLES.



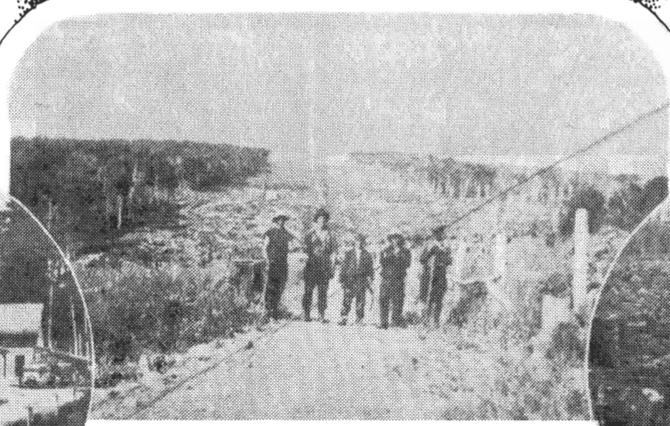
M. P. BERGER-CURIEN
LA TRINITE DE MARIE (BIENCOURT)



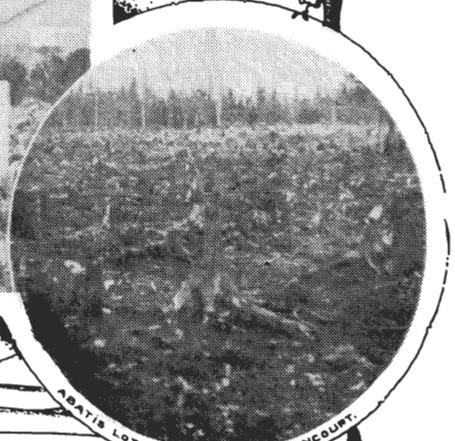
M. J. A. BEAULIEU-CURIE
ST-PIERRE D'AUCLAIR.



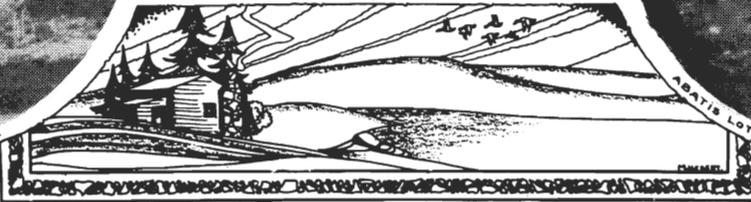
PRESBYTÈRE, BIENCOURT.



LES RANGS 3 ET 4 D'AUCLAIR.



ABATIS LOT DE LA FABRIQUE, BIENCOURT.



se l'évêque de Rimouski Mgr Courchesne lorsqu'il écrit au premier ministre Maurice Duplessis, lui sollicitant quelques lots de colonisation pour compléter la paroisse de Sainte-Rose-du-Dégelis dans le comté du Témiscouata. "Vous n'ignorez pas que les Fraser transportent en camions au Nouveau-Brunswick le bois de nos régions et que leur intention est de fermer bientôt la scierie de Cabano. Quand ceci arrivera si l'on n'a pas fourni à l'organisation d'un territoire agricole, la paroisse sera en péril." (19)

Le problème de la classification des sols

Mais le précieux territoire, une fois soutiré aux compagnies n'est pas colonisable pour autant. Et c'est à partir d'ici que ce type de développement contient les germes mêmes d'un ralentissement et de l'échec que connaîtront certaines paroisses. À quelques endroits, les terres font l'objet d'une classification erronée et l'on s'en aperçoit trop tard, car déjà les colons s'y sont établis ainsi, par exemple, à Saint-Nil, à Saint-Jean-de-Cherbourg ou encore à Saint-Paulin d'Alibert.

"Pour ce qui est du fond de terre eh bien voici, là nous autres sous la poussée naturellement du grand nombre de demandes qui nous venaient des aspirants-colons on a dû procéder en vitesse dans la plupart du temps en nous laissant guider par les classifications déjà faites, classifications qui nous ont donné à douter dans certains cas de leur valeur. C'est pourquoi on a cédé des lots qui dans certains cas n'étaient pas vraiment de la terre arable, mais peut-être de la terre plus forestière qu'arable..." (20)

C'est le procès de l'action gouvernementale qu'on fait et surtout de son Ministère des Terres et Forêts qui était chargé de reconnaître et d'explorer les sols. En effet son but était de déterminer dans les territoires vierges et généralement non arpentés, les régions dotées d'aptitudes agricoles et celles qu'il est préférable de maintenir en forêt. Selon l'abbé Caron, les "rapports des ingénieurs (du service des Terres et Forêts) laissaient à désirer" et correspondaient bien peu à la réalité.

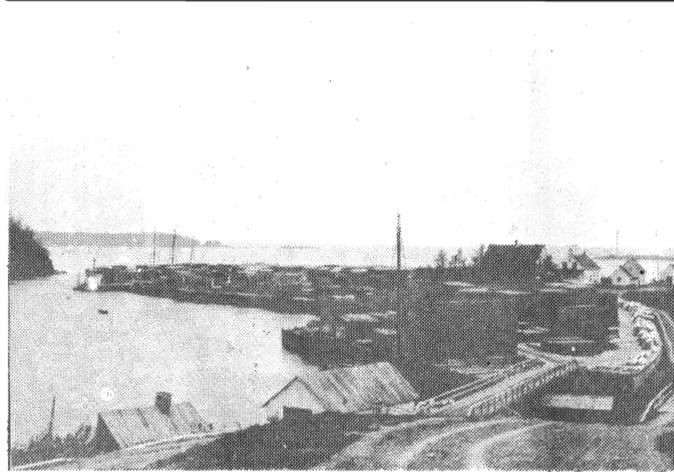
D'autre part, l'abbé Caron ne manque pas d'y voir une certaine collusion d'intérêts entre le Ministère des Terres et Forêts et les compagnies forestières.

"C'était aussi un conflit d'ordre politique parce que naturellement les colons ne pouvaient venir en aide aux partis que par leur vote à tous les quatre ou cinq ans, tandis que les compagnies forestières elles ne votaient pas, mais elles voulaient tout de même des sommes d'argent souvent de fois au gouvernement pour soutenir le parti et puis ça, les gens qui avaient la responsabilité du gouvernement étaient bien sensibles à ça." (21)

Les indésirables: les pilleurs de bois

Dans cette galerie de personnages et d'organis-

mes qui animent la colonisation, il est intéressant de jeter un regard sur les acteurs principaux de cette épopée que constitue la conquête des terres nouvelles. Les plus humbles d'entre eux, mais non les moins actifs, sont les intéressés eux-mêmes: jeunes colons, agriculteurs chargés de famille nombreuse trop à l'étroit sur leur lot des vieilles paroisses, mais aussi ces personnages indésirables qui étaient les pilleurs de bois et que le système fortement dominé par les compagnies forestières parvenait à récupérer.

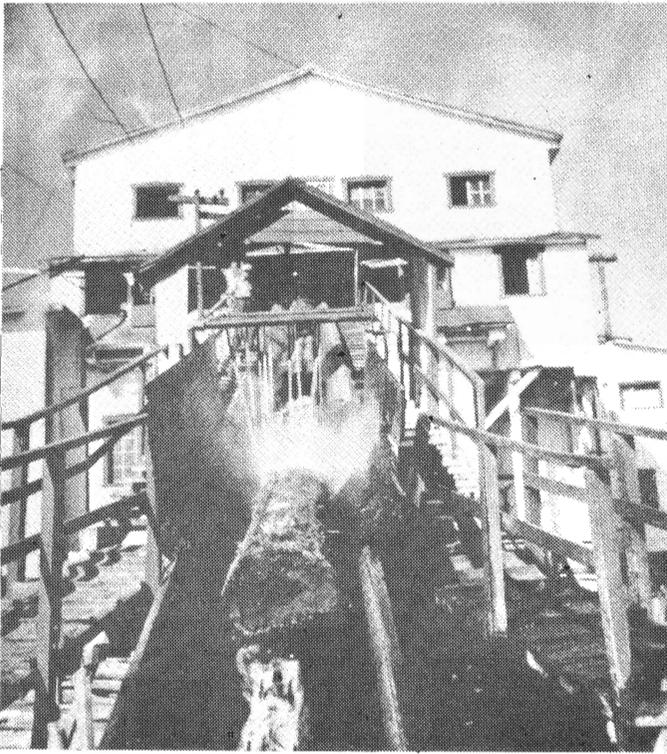


L'EXPÉDITION DE BOIS AU QUAI DE MÉTIS À LA FIN DU 19^e SIÈCLE. Tirée de Hier au pays des métis, photo 137.

Les pilleurs de bois causaient un sérieux problème à l'expérience de colonisation. Pourtant au début la discrimination n'est pas toujours aisée à faire entre l'aspirant-colon véritable, celui qui songe seulement à bénéficier des facilités qu'offrent les plans gouvernementaux, primes, allocations, et surtout celui qui cherche à tirer profit de la coupe de bois sur un lot de colonisation avant d'aller poursuivre ses déprédations plus loin. C'est au missionnaire-colonisateur qu'incombe la responsabilité de départager équitablement colon et pilleur de bois.

"Celui-ci voulait prendre la première récolte et prendre de la façon avec le moins de responsabilité, il déboisait plus qu'il ne mettait en culture. Alors il retirait une certaine somme de revenus. Quand le bois avait disparu de son lot, il n'avait pas d'autre alternative que de regarder du côté des compagnies forestières." (22)

On peut affirmer que les intérêts des pilleurs de bois rejoignaient ceux des compagnies; ces dernières en profitaient davantage. Le malaise que les pilleurs de bois engendraient était plus pernicieux d'une certaine façon, puisqu'il était produit par un membre ou quelques membres de la collectivité paroissiale. Par ailleurs en dépouillant la terre de sa plus grande valeur, on compromettait fortement les chances d'un éventuel développement.



L'ENTRÉE DU BOIS À LA SCIERIE DE PRICE À RIMOUSKI. Tiré de *La forêt québécoise*, novembre 1944.

Déclin de la colonisation

Dès les années quarante, nos observateurs reconnaissent que le mouvement de colonisation est en période de ralentissement, de pause et même de régression. Comment expliquent-ils le phénomène?

La raison fondamentale vient du fait de la reprise économique qu'on constate à travers le Québec et l'Amérique, un peu avant le déclenchement de la seconde guerre mondiale. Cette reprise de l'activité économique prend la forme dans notre région d'une demande excessive de bois de la part des grandes compagnies forestières qui dilapident d'une façon effrénée nos richesses naturelles. Cette constatation ne vient pas d'un quelconque socialiste mais de M. Jules-A. Brillant qui dans un rapport aux Chambres de Commerce de la région s'inquiète de la violence de cette destruction.

"L'avenir de cette industrie semble définitivement compromis, car les ressources forestières disparaissent rapidement dans la région (...) Pour le comté de Rimouski, on évaluait en 1938 la possibilité annuelle des résineux à 15,176,000 de P.M.P., alors que la même année on coupait 41,611,000 de P.M.P., ce qui signifie que, à ce moment, la production annuelle était presque trois fois supérieure à la capacité annuelle. À ce rythme, les experts affirmaient que la forêt serait épuisée en bois de sciage au bout de 20 ans. Or depuis cette période la production annuelle a doublé puisqu'elle était de 83,264,000 de P.M.P. en 1943, ce qui veut dire que la production est

six fois supérieure à la possibilité annuelle actuellement." (23)

Dans ce contexte la politique des grandes compagnies forestières de notre région est d'intervenir auprès du gouvernement et en particulier au Ministère des Terres et Forêts pour que le territoire régional soit classé impropre à la culture et par conséquent susceptible d'être concédé pour l'exploitation forestière.

"Si les établissements en pays neuf n'ont pas été plus nombreux, (expliqueront les abbés Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron), il ne faut pas en attribuer le fait à un défaut d'aspirants-colons, non, nous avons reçu beaucoup de demandes (...) mais la pénurie de lots immédiatement occupables a toujours forcé nos gens à différer leur établissement." (24)

On souligne le retard ou le refus du gouvernement d'acquiescer aux demandes d'arpentage et de classification des terres. De même le service des travaux retarde la construction des chemins et des ponts, rendant ainsi la colonisation presque impossible.

À cette raison fondamentale, s'ajoute toute une série de facteurs qui rendent le programme de colonisation de moins en moins intéressant pour la population régionale. Une fois établi depuis quelques années, le colon n'est plus sujet aux subventions, aux primes et autres allocations versées par les plans gouvernementaux de l'époque de la crise. Il doit donc envisager d'autres solutions pour survivre comme par exemple tenter d'exporter son excédent de production et en particulier sa production laitière. En effet, cette période coïncide avec l'essor d'une économie rurale davantage ouverte au commerce. Même si les fermes de ces colonies sont passablement nombreuses, les troupeaux sont fort réduits. Le colon, dira l'abbé Caron, est "en difficulté pour ce qui est de l'organisation du transport du lait par exemple (qui est très onéreux, dû aux distances et à la médiocrité des chemins), ou encore pour l'implantation d'une fabrique". (25)

Au surplus, l'État devient selon notre principal témoin de plus en plus prodigue, en effet. "Les politiques d'assistance sont changées: on a l'assistance sociale qui fait vivre du monde à rien faire. Alors, c'est bien tentatif (...) on s'est habitué à demander de plus en plus à l'état..." (26)

La dernière mesure qui fait régresser la colonisation c'est la politique gouvernementale qui, dans un souci de "rentabilité" administrative, orientera de plus en plus les services des petites colonies vers les centres plus peuplés. Ainsi dira l'abbé Caron:

"C'est l'organisation de notre système socio-économique d'aujourd'hui qui a contribué dans une très large mesure tout simplement à la disparition des paroisses de colonisation. Puis on a un

exemple de cela dans le système scolaire. Le jour où on a centralisé les écoles, il est arrivé ceci: on a fermé les petites écoles de rang puis aujourd'hui on ferme les écoles de village comme conséquence de tout cela les gens nous disent aujourd'hui c'est la fin de la paroisse." (27)

Conclusion

La poussée vers les terres vierges que l'on enregistre dans notre région à l'époque de la crise des années trente apparaît comme un phénomène éminemment conditionné par la démographie et la conjoncture économique. Mais c'est à tort qu'on ne représente pas la colonisation comme un mouvement inscrit dans les tendances naturelles et spontanées de notre société. Région et développement, est-ce un thème d'hier ou d'aujourd'hui? Hier, vu en terme de colonisation, aujourd'hui en terme d'aménagement rural? À cette question, l'abbé Caron nous livre une réponse bien personnelle mais également bien sensée:

Je ne suis pas si certain que ça moi qu'il n'y aura pas un autre retour à la terre, pas si certain que ça. Tout dépendra de nos conditions de vie. On peut finir par connaître des conditions de vie excessivement difficiles et puis qu'on soit obligé du moins pour un certain nombre de nos gens de retourner à la terre pour dire, cou' donc, la terre est encore capable de nous donner de quoi manger et puis de quoi se vêtir, puis peut-être à se loger, etc, etc..." (28)

RÉFÉRENCES

1. Esdras Minville, "L'oeuvre de la colonisation", in *Le problème de la terre*, p. 219. XIIe Session des Semaines sociales du Canada, Rimouski, 1933.
2. *Annuaire du Québec*, statistiques concernant ces produits entre 1929-41.
3. Léon Beaulieu, "Visite à une équipe de l'UCC", in *Centre Saint-Germain, Rimouski*, volume 3-4, 1949, p. 72.
4. Albert Rioux, "Restauration rurale", in *Le Programme de Restauration sociale, École sociale populaire*, Montréal, 1934, p. 16.
5. Gabriel Auclair, *Le missionnaire-colonisateur et la colonisation dans le diocèse de Rimouski, 1939-1959*. (Entrevue avec l'abbé Jean-Baptiste Caron, 27 octobre 1977), p. 57.
6. Léon Beaulieu, "L'homme des campagnes", in *Centre Saint-Germain*, volume 2, juin 1944, p. 46.
7. Esdras Minville, "Quelques aspects du problème social de la province de Québec", *Semaines sociales du Canada*, Sherbrooke, 1938, p. 171.
8. Jean-Baptiste Caron, *op. cit.*, p. 22.
9. *Annuaire statistique du Québec, 1942-43*, p. 266.
10. Jean-Baptiste Caron, *op. cit.*, p. 15-16.
11. *Ibid.*, p. 55.
12. Léon Beaulieu, "Visite à une équipe d'étude de l'UCC", in *Centre Saint-Germain*, février 1943, p. 266.
13. Émile Benoist, "La colonisation, l'arrière de Rimouski", in *Le Devoir*, lundi, 11 décembre 1933, p. 1-2.
14. "Colonisation, par petits groupes coopératifs, une expérience à encourager". *Progrès du Golfe*, 22 décembre 1933, p. 2.
15. Léon Beaulieu, "Visite à une équipe de l'UCC", in *Centre Saint-Germain, Rimouski*, janvier 1945, p. 208.
16. Jean-Baptiste Caron, *op. cit.*, p. 36.



L'ESSOUCHAGE. Tirée de Hier au pays des métis, photo 130.

17. *Ibid.*, p. 17.
18. *Ibid.*, p. 11-12.
19. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Mgr Georges Courchesne, *Lettre à Maurice Duplessis*, 9 février 1938.
20. Jean-Baptiste Caron, *op. cit.*, p. 49.
21. *Ibid.*, p. 62.
22. *Ibid.*, p. 69.
23. Archives régionales de l'UQAR, Jules-A. Brillant, *Rapport à tous les présidents des Chambres de Commerce, Rimouski*, 7 mars 1946, p. 7.
24. Archives de l'Archevêché de Rimouski, Léon Beaulieu et Jean-Baptiste Caron, *Rapport des activités de la société diocésaine de colonisation pour l'année 1945*.
25. Jean-Baptiste Caron, *op. cit.*, p. 58.
26. *Ibid.*, p. 71.
27. *Ibid.*, p. 72.
28. *Ibid.*, p. 80.